

La 3e conférence des Nations unies sur l’Océan : une étape déterminante pour la protection de l’Océan

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 10/02/2025

Saisine liée :

FAIRE DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR L’OCÉAN UNE ÉTAPE DÉTERMINANTE POUR LA PROTECTION DE L’OCÉAN

[Retour sur la présentation en séance plénière](#)

Les rapporteuses de l'avis, [Sabine Roux de Bézieux](#) (groupe Agir autrement pour l'innovation sociale et environnementale) et [Nathalie Van Den Broeck](#) (groupe Environnement et nature), ont présenté les préconisations du CESE au nom de la commission Affaires européennes et internationales mardi 11 février.

[Visionner la présentation en séance plénière](#)

Préservation de l'Océan : l'urgence d'agir dès maintenant

L'Océan représente 71 % de la surface de la planète, il est le plus grand puits de carbone émis sur terre avec environ 30 % du CO2 séquestré. Il remplit ainsi le rôle de principal régulateur du climat. Pourtant, les pressions des activités humaines menacent cet écosystème entier et les conséquences sont déjà visibles :

1/3 des mammifères et des oiseaux marins ont disparu ;

Élévation du niveau de la mer et érosion du trait de côte ;

Modification des grands courants marins, avec des impacts très important sur le climat.

La France, qui dispose du deuxième espace maritime mondial, est particulièrement concernée par ces problématiques et peut jouer un rôle important sur la scène internationale.

[Découvrir les préconisations du CESE](#)

La troisième conférence des Nations unies sur l'Océan : un rendez-vous à ne pas manquer

La troisième conférence des Nations unies sur l'Océan dite « UNOC3 », est coorganisée par la France et le Costa Rica à Nice du 9 au 13 juin 2025. Elle réunira une centaine de chefs d'Etat et de gouvernement.

Après deux conférences précédentes aux résultats mitigés et aux faibles engagements concrets, ce rendez-vous international ne peut décevoir.

En amont de l'UNOC3, le CESE présentera ses préconisations pour une meilleure gouvernance de l'Océan, et proposera une vision de long terme, absolument nécessaire, pour sa préservation.

[En savoir plus](#)

Inauguration : Ici commence la Seine



Merci à Antoine Guillou, Adjoint à la Maire de Paris, pour l'inauguration et la pose des premiers clous «Ici commence la Seine» autour du Palais d'Iéna, siège du CESE.

Un rappel et un message clair : jeter par terre c'est jeter en mer.



? On protège mal ce que l'on connaît mal. Nous avons souhaité rappeler le fonctionnement du grand cycle de l'eau, et surtout rappeler que tout déchet jeter par terre peut finir dans la nature. Cette action de sensibilisation aux abords du Palais d'Iéna alerte sur le rôle crucial de l'Océan mais aussi sa fragilité et l'impact que nous pouvons avoir.

- Thierry Beaudet, Président du CESE lors de l'inauguration.



? Rien qu'à Paris, nous collectons chaque jour plus d'une tonne de mégots. Cette pollution liée aux mégots jetés par terre est phénoménale. La Seine a longtemps été considérée par son aspect utilitaire sans que nous soyons attentifs à sa dimension naturelle. Elle est un réservoir pour la biodiversité parisienne et il faut sensibiliser à cela. Nous sommes ravis que ces clous "Ici commence la Seine" puissent être posés pour les premiers d'entre eux autour du Palais d'Iéna.

- Antoine Guillou, Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la propreté de l'espace public, de la réduction des déchets, du réemploi, du recyclage et de l'assainissement

Retour sur cette séance plénière



Intervention d'Olivier Poivre d'Arvor, Ambassadeur pour les Pôles et les Océans, envoyé spécial du président de la République pour l'UNOC-3 ;



? L'Océan représente 71% de la surface de la planète, dont 60% de haute mer, c'est-à-dire en dehors de toute juridiction nationale.

L'UNOC doit permettre de dépasser les clivages politiques pour faire avancer certains textes comme le moratoire sur l'exploitation des grands fonds marins ou l'Accord de l'OMC sur l'arrêt des subventions à la pêche illicite non déclarée et non réglementée et à la surpêche.

- Sabine Roux de Bézieux, co-rapporteuse de l'avis du CESE et Présidente de la Fondation de la Mer.



? Le mauvais état de santé de l'Océan et de la vie marine est directement lié aux activités humaines. Il faut que l'UNOC soit un moment décisif pour que ces impacts soient réduits de façon significative et durable.

Certaines mesures peuvent rapidement être opérationnelles notamment en ce qui concerne la décarbonation du transport maritime, à titre d'exemple, la baisse de la vitesse des navires.

- Nathalie Van Den Broeck, co-rapporteuse de l'avis du CESE et Présidente de Surfrider Foundation.

Lire les déclaration des groupes sur l'avis

L'avis a été adopté à l'unanimité en séance plénière le mardi 11 février 2025 avec 129 voix pour.

Une séance plénière du CESE ?

Les conseillères et les conseillers du Conseil économique, social et environnemental se rassemblent 2 à 4 fois par mois dans l'hémicycle du Palais d'Iéna afin d'examiner des textes, et d'exprimer par le vote si oui, ou non, ils sont d'accord pour adopter cet avis du CESE.

Une fois adopté, l'avis devient la position officielle du CESE.

Lire l'avis

[Lire l'essentiel de l'avis \(2 pages\)](#)